## **BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION PROJETÉE:**

<u>CHARGES</u>	MONTANT (en EUROS)	<u>PRODUITS</u>	MONTANT (en EUROS)
Charges spécifiques à l'action		1 – Ressources propres	€
Achats		2 – Subventions demandées	
Prestations de services*	€	État (à détailler)	
Matières et fournitures*	€	-	€
Services extérieurs		-	€
Locations	€	Région (s)	
Entretien et réparation	€	-	€
Assurance	€	Département *	
Autres services extérieurs		-	€
Honoraires de l'intervenant(e)*	€	-	€
Publicité	€	Commune (s)	
Déplacement et missions *	€	-	€
Charges de personnel		-	€
Salaires et charges	€	Autres *(Pass culture, Fonds Européens, organismes sociaux,)	€
Frais généraux	€	Ressources indirectes affectées	€
Coût total du projet	€	Total des recettes	€
Emplois des contributions volontaires en nature	€	Contributions volontaires en nature	€
Secours en nature	€	Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	€	Prestations en nature	€
Personnel bénévole	€	Dons en nature	€
TOTAL DES CHARGES	€	TOTAL DES PRODUITS	€

\*Mention obligatoire

Au regard du coût total du projet, le porteur du projet sollicite une subvention de \_\_\_\_\_€
Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée.
L'hébergement et le transport ne sont pas pris en charge par le CD66 mais,s'il y a lieu, ils doivent apparaître dans le budget

l'Établissement scolaire participe à minima à hauteur de 20 % de la somme demandée Le prix horaire de l'intervention ne peut pas dépasser 50€

joindre les devis